

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 29 JAN. 2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement F04213P0010
--	---	---

1. Intitulé du projet

Construction du Palais des Fêtes à SAINT-LOUIS (68)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38°	Construction d'un équipement culturel, sportif, événementiel de 4646,50 m ² , susceptible d'accueillir jusqu'à 2796 personnes en configuration maximale d'occupation (soit entre 1000 et 5000 personnes).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Démolition de trois bâtiments désuets (Halle Nusser pour événements sportifs et culturels, Salle des Fêtes et Pavillon des Frontaliers) pour la construction du Palais des Fêtes, bâtiment regroupant les fonctions de salle de sport (associations, scolaires et compétition), salle de spectacles ponctuels, salle des fêtes et événements annuels du type voeux du Maire et Foire du Livre.

L'emprise du terrain est de 29794 m², à laquelle s'ajoute du domaine public : la rue Lauly longeant actuellement le Pavillon des Frontaliers et la Halle Nusser, ainsi que la Place Gissy (place dédiée au stationnement et au montage d'une tente pour la Foire du Livre) seront réaménagées dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment.

La nouvelle rue Lauly intégrera l'extension du réseau de chaleur urbain, auquel sera raccordé le Palais des Fêtes.

Des places de stationnement seront réaménagées Place Gissy, avec intégration d'espaces verts au sud et au nord du projet.

4.2 Objectifs du projet

1. Répondre aux besoins d'accueil d'événements annuels, de spectacles ponctuels, d'associations sportives de la Commune et des communes voisines, du sport scolaire, du stockage des équipements et mobiliers communaux. L'accueil actuel de ces fonctions se fait déjà sur le site mais dans des bâtiments désuets (Halle Nusser, Salle des Fêtes) et par des aménagements extérieurs (place Gissy, rue Lauly, rue des Acacias).
2. Aménager la Place Gissy, la rue Lauly et la rue des Acacias pour améliorer l'accès piéton, cycliste, voitures et poids lourds au Palais des Fêtes, à l'école, à l'usine Sterling et à la Place Gissy.
3. Engager une démarche de qualité environnementale dont l'objectif majeur est la maîtrise des consommations énergétiques
4. Apporter une cohérence au paysage urbain par l'architecture et l'insertion urbaine du nouvel équipement, gage de rayonnement et de respect du bâti proche.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de réalisation se déroulera en deux temps :

- désamiantage et démolition de deux bâtiments existants (3 mois), la Halle Nusser et le Pavillon des Frontaliers. Ceux-ci ne sont plus utilisables depuis fin 2012 (locaux vides).
- construction du nouvel équipement avec sécurisation du périmètre de chantier, réaménagement de la rue Lauly, désamiantage et démolition de la Salle des Fêtes actuelle en fin de chantier de construction et réaménagement de la Place Gissy (18 mois).

Les accès aux habitations voisines (rue du Marché), à l'usine Sterling (ouest) et à l'école (sud) seront conservés et protégés tout le long de la phase de réalisation. Seule la rue Lauly sera coupée le temps des travaux, aucune circulation ne sera possible pour éviter toute traversée de chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment dans sa phase d'exploitation assurera plusieurs fonctions et donc plusieurs modes de fonctionnement.

- Fonction "Sport scolaire" : élèves des écoles primaires du centre-ville et du lycée Jean Mermoz, dans la limite de trois classes en simultanée. L'utilisation des locaux se répartira sur plusieurs heures par jour. Les élèves des écoles primaires se rendront à l'équipement à pied tandis que les lycéens seront déposés par le bus rue des Acacias. L'accès à la salle de sport s'effectuera par l'entrée côté rue du Marché.
- Fonction "Salle des Fêtes" : utilisation ponctuelle en week-end pour besoins associatifs et communaux. L'entrée et la sortie du public lors de ces événements s'effectueront par l'accès principal de l'équipement situé rue Lauly, soit à l'opposé des quelques habitations de la rue du Marché.
- Fonction "Spectacle / Salon" : quelques événements par an. L'entrée et la sortie du public lors de ces événements s'effectueront par l'accès principal de l'équipement situé rue Lauly, soit à l'opposé des quelques habitations de la rue du Marché. Lorsque le public attendu est important, un système de navettes de bus est prévu conformément aux prescriptions de l'étude de circulation réalisée à l'échelle du quartier et alentours.
- Fonction "Stockage" : les locaux dédiés au stockage permettront de conserver sur site les équipements de type scène, son, lumière, gradins... nécessaires au fonctionnement de l'équipement. Les éventuelles opérations de livraison ou de déplacement de matériels vers un autre site se feront par la rue des Acacias, le bâtiment disposant d'un accès spécifique sur cette façade.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nouvelle demande de Permis de Construire
 Nouvelle demande de Permis de Démolir
 (Un Permis de construire et de démolir a été obtenu en novembre 2011)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Nouvelle demande de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise globale du projet	29794m ² + domaine public
Surface construite	4646,50m ²
Puissance électrique nécessaire au projet	580 kVA
Nombre de places de stationnement avant réalisation du projet	141
Nombre de places de stationnement après réalisation du projet	168 (+134)
Surface affectée au stationnement	4031m ²
Longueur rue Lauly réaménagée dans le cadre du projet	150m à 200m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Saint-louis (68)
 Emprise du projet délimitée par
 - la rue des Acacias (nord)
 - la rue du Marché (est)
 - la rue Lauly (ouest)
 - la Place Gissy incluse (sud)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement occupé par trois différents bâtiments dont une salle des fêtes, une salle de sport à l'usage des écoles et des associations et le garage municipal désaffecté. Entre ces trois entités se situe un parking existant entièrement en enrobés, place Gissy.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20 janvier 2011.
Zone UA secteur UAa correspondant au coeur du Centre Ville.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de construction particulière sur le site du projet mais le périmètre d'études, plus large que celui du projet, inclus des bâtiments tels qu'une école primaire ou des habitations.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas à notre connaissance. Aucun site répertorié sur BASIAS
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'unité foncière d'assiette du projet est touchée, à la marge, par le périmètre de protection de la façade de l'immeuble Fernet Branca. (plan en annexe)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets dus à la démolition et au réaménagement de la rue Lauly et de la Place Gissy La gestion des déchets a fait l'objet d'une réflexion intégrée dans les pièces marché de travaux. Voir le diagnostic déchets joint.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la construction du bâtiment. Voir la notice architecturale "matériaux et couleurs des constructions" décrivant les matériaux utilisés et demandés dans les pièces marchés de travaux.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Très peu d'espaces verts présents sur le site actuel. Le site est en milieu urbain, entouré d'une usine, de maisons individuelles et d'une école
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'équipement ayant vocation à recevoir du public lors de spectacles ou événements ponctuels, il peut être source de bruit. Cependant, l'accueil du public se fait côté ouest, c'est-à-dire côté usine, par la façade opposée aux habitations. Concernant le bruit issu des événements eux-mêmes, une étude acoustique a été réalisée et jointe au formulaire. Ces événements seront plutôt rares.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éclairage public sera aménagé le long de la rue Lauly et sur la Place Gissy dans le cadre de la réglementation.</p> <p>L'équipement présentera une enseigne lumineuse sur la façade donnant sur la rue des Acacias (donc pas du côté des habitations).</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de pluie du bâtiment et du parking recréé Place Gissy seront infiltrées dans des tranchées spécifiques de la place après traitement préalable.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment produira des effluents de type eaux usées provenant des toilettes, sanitaires, douches et cuisine. Ces effluents seront évacués dans le réseau public d'assainissement.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En termes d'urbanisme, cet équipement a vocation à devenir un repère. Une étude de circulation a été réalisée afin de concevoir au mieux le projet général en fonction de l'utilisation du bâtiment et de la Place Gissy.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

*Le site actuel, en milieu urbain, est minéral : il présente trois bâtiments (dont deux équipements publics) désuets, dégradés et obsolètes. Le projet regroupe les fonctions des deux bâtiments publics et ajoute celle de stockage municipal. Dans ce cadre, il valorise le site par son architecture, par mutualisation des fonctions, et par l'aménagement d'espaces verts entre la place Gissy et l'école et entre le bâtiment et la rue des Acacias. De plus, les hauteurs de façade du nouvel équipement sont progressives d'une part pour une meilleure intégration au bâti existant et d'autre part pour que les ombres portées du bâtiment n'impactent pas les habitations rue du Marché.

*La Place Gissy actuelle est totalement dédiée au stationnement ; les eaux de pluie de la place sont rejetées dans le réseau public. Par le réaménagement de cette place, des tranchées d'infiltration (avec gestion des hydrocarbures) permettront l'infiltration des eaux de pluie de l'ensemble du site.

*Le bâtiment respecte la RT2005 et une simulation thermique dynamique a prouvé que le bâtiment atteindra des performances thermiques supérieures à la réglementation.

*Une extension du réseau de chaleur urbain sera réalisée par la Commune rue Lauly en septembre 2013. Suite à une étude de faisabilité en approvisionnement énergétique, le raccordement du nouvel équipement au réseau de chaleur, couplé à des pompes à chaleur, permettront d'en assurer le chauffage et le rafraîchissement.

*Une étude acoustique a été réalisée ; même si certains spectacles peuvent être sources de bruit, aujourd'hui les spectacles se déroulent en plein air. La conception du bâtiment a été réfléchiée en intégrant ces événements, qui sont plutôt rares (de l'ordre d'une fois par an).

*Une étude de circulation a été faite à une échelle plus large que celle du projet afin de bien prendre en compte les différents effets de ce nouvel équipement. Des solutions alternatives à la voiture (navettes de bus reliant des parking extérieurs à la ville et la gare) sont prévus. Les parking existants sont réaménagés. Les accès piétons, cyclistes, voitures et poids lourds à l'usine, à l'équipement et à l'école ont été étudiés et intégrés au projet.

Au regard du peu d'impacts, précisés dans ce formulaire, des différentes études spécifiques déjà réalisées, et la nette amélioration de l'état actuel, une étude d'impact ne semble pas indispensable.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
I - Notice architecturale (PC4) I - Plan du site avec périmètre ABF II - Plan du revêtement de sol extérieur II - Esquisse de l'étude d'aménagement urbain (périmètre élargi par rapport au projet) II - Reportage photographique du site existant (pièce marché lot démolition) II - Plan de masse du projet par rapport aux constructions existantes (PC27 et PD2) III - Perspective du projet à l'angle rue Lauly - place Gissy (PC6) III - Perspective du projet à l'angle rue des Acacias - rue Lauly (PC6) IV - Notice acoustique du projet IV - Étude de faisabilité énergétique (PC16) IV - Note technique pour la RT2005 (PC16) IV - Rapport de l'étude d'accessibilité (étude de circulation) IV - Rapport du diagnostic déchets

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Strasbourg

le,

26 JAN. 2013

Signature

Pour la Société d'Aménagement et d'Équipement
de la Région de Strasbourg
Le Directeur Général

Eric FULLENWARTH